



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE NE OEUVRE
TREIZIEME REUNION (APIRG/13)

(Sal, Cap Vert, 25 - 29 juin 2001)

Point 4.5 de l'ordre du jour: Examen du rapport de la Troisième Réunion du Sous-groupe CNS/ATM/IC

Elaboration du Plan de surveillance pour la Région AFI

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE

Cette note de travail (WP/8A) présente le Plan de Surveillance de la Région AFI élaboré au titre du point 4 de l'ordre du jour de la Troisième Réunion du Sous-groupe CNS/ATM/IC.

La suite à donner par la Réunion est au paragraphe 3.

Références:

Rapport CNS/ATM/IC/SG/3

Plan AFI de mise en oeuvre du CNS/ATM, Doc 003, Version 5.0

2.4 Point 4: Elaboration du Plan de surveillance pour la Région AFI

- 2.4.1 Le Sous-groupe s'est rappelé que lors de sa deuxième réunion, il avait examiné et adopté un projet du Plan de Surveillance Aéronautique pour la région AFI et avait demandé que ce Plan fût transmis aux États avant la réunion d'APIRG/12. Toutefois, plusieurs États n'ont pas reçu à temps ce projet pour formuler leurs observations ; ce qui a conduit la réunion d'APIRG/12 à demander d'autres consultations.
- 2.4.2 La réunion a noté les besoins opérationnels pour la surveillance élaborés par la Cinquième réunion du Sous-groupe ATS/AIS/SAR tenue du 5 au 9 octobre 1998 à Nairobi. Il a été convenu que les besoins pour la surveillance dans les régions de contrôle terminales (TMA) devraient être confirmés par les résultats de l'étude sur la catégorisation des TMA et des aéroports (Cf. Projet de Conclusion 3/1 , WP/8).
- 2.4.3 La réunion est convenue de développer un premier plan de surveillance aéronautique fondé sur les besoins en route et composé du tableau des systèmes de surveillance et du tableau des systèmes d'automatisation de l'ATS. Le projet de conclusion ci-après a été adopté.

Conclusion 3/11: Plan de surveillance aérienne (ASP) en route (FIR) pour la Région AFI

Il est conclu que :

- a) que le premier Plan de surveillance aérienne (ASP) pour la Région AFI soit constitué du Tableau des systèmes de surveillance en route (FIR) figurant en **Appendice B** et du Tableau des systèmes d'automatisation de l'ATS figurant en **Appendice C**; et
- b) que ce Plan de Surveillance soit inséré dans le FASID AFI.

3. Suite à donner par l'APIRG

3.1 L'APIRG est invité à:

- a) noter le rapport sur le point 4 de l'ordre du jour de la Troisième Réunion du Sous-groupe CNS/ATM/IC;
- b) examiner et adopter le **Projets de Conclusions 3/11**.
